

# Dispositif régional « Éducation Aux Écrans » 2015 – 2016

*Un dispositif éducatif piloté et financé par le Conseil Régional de Normandie*



**3 départements** (Calvados – Manche – Orne)

**58 établissements** (39 lycées – 9 CFA – 10 MFR)

Environ 8500 jeunes et 450 séances



# Le comité de pilotage



## Région Normandie

*Christophe YVETOT – Vanessa ROFFE BRENET – Jérôme LAMACHE*

## Académie de Caen

*Sylvain BERCO – Bruno DESCAMPS – Olivier TREFEU – Emmanuelle GRIFFON*

## DRAAF

*Philippe PETITQUEUX*

## CEMÉA Association Nationale

*Christian GAUTELLIER – François LABOULAIS*

## CEMÉA Association Régionale

*Franck GESBERT – Florent ANDRE*



# Rappel des objectifs



- Choisir ses comportements dans les usages des réseaux sociaux
- Échanger avec d'autres, partager avec des adultes ses expériences et les difficultés rencontrées dans ses usages des réseaux sociaux numériques
- Développer un esprit critique
- Connaître les droits et devoirs d'un internaute responsable
- S'informer sur l'utilisation des smartphones

# Rappel des interventions

**Environ 8500 jeunes concernés sur 58 établissements**  
(39 lycées – 9 CFA – 10 MFR)

**Interventions en co-animation** (50 établissements - 404 séances)

**Interventions directes Ceméa** (6 établissements - 46 séances)

**Interventions en autonomie** (8 établissements)

**Animation débat Parents en soirée** (Vire, Granville, Donfront...)

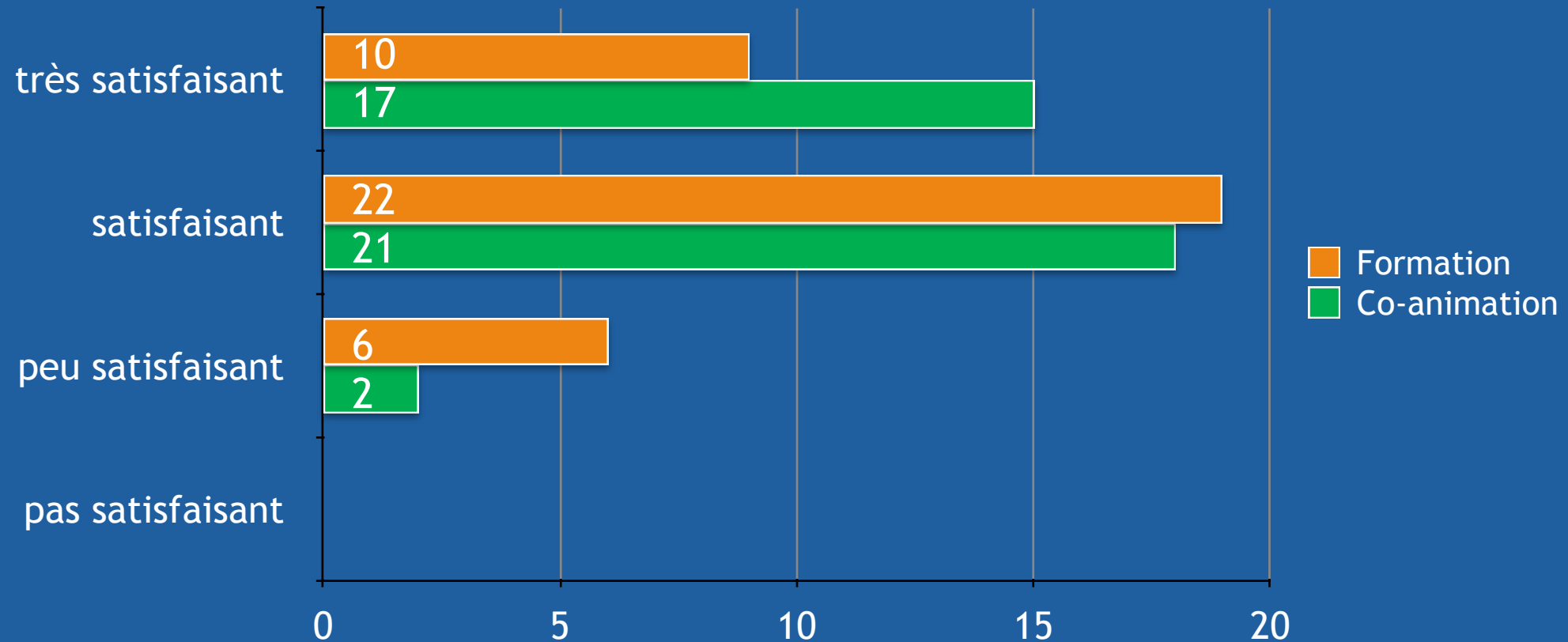
**3 formations dans le cadre du PAF** (Plan Académique de Formation - 45 participants)

**2 formations de formateurs** (22 participants)

**1 formation Errefom** (9 participants)



# Bilan des établissements - La formation et la co-animation



Établissements ayant répondu : 40 sur 50

# Bilan des établissements

## La formation et la co-animation



- Formation complète, dynamique et enrichissante
- Disponibilité du référent Ceméa dans l'accompagnement des enseignants pour la mise en œuvre du dispositif
- Complémentarité dans l'animation des étapes du dispositif

# Bilan des établissements

## La formation et la co-animation

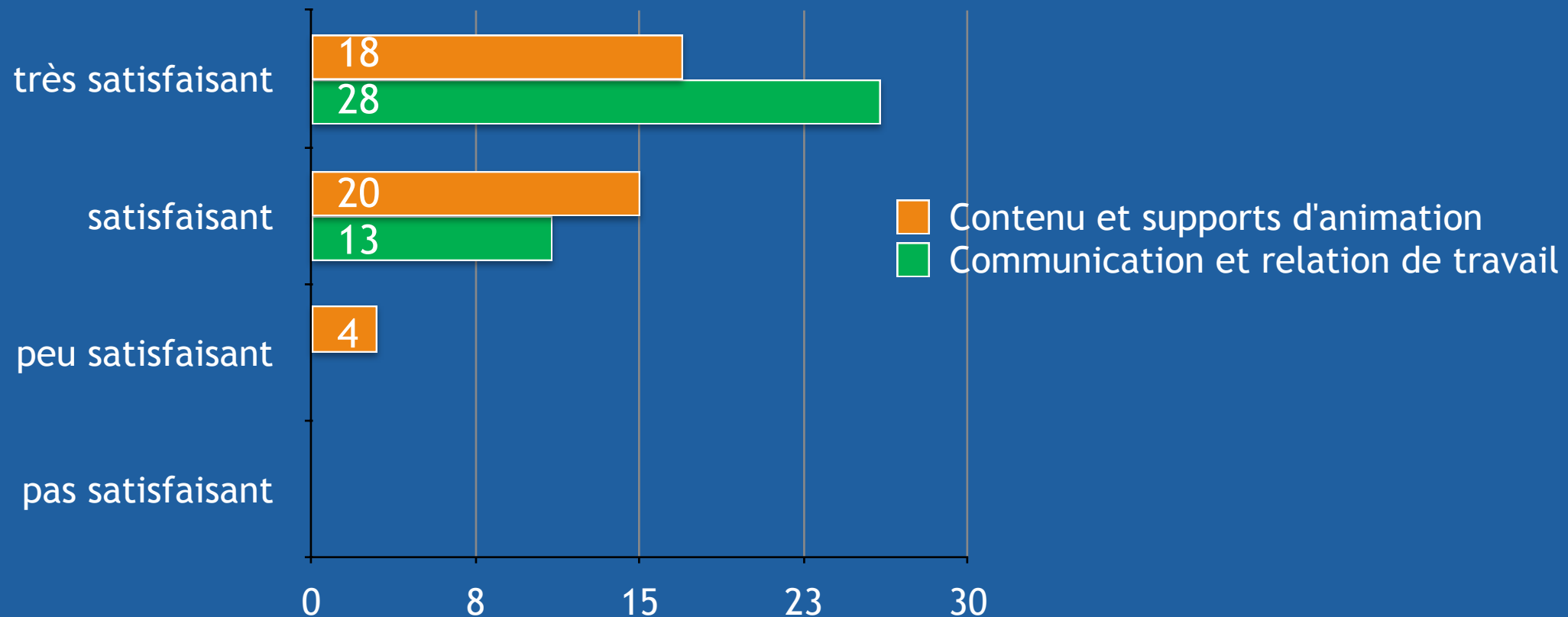


### A faire évoluer

- Expliciter davantage les objectifs et la démarche pédagogique
- Proposer des modalités de compléments de formation pour les enseignants formés les années précédentes
- Approfondir les questions liées à la co-animation lors de la formation

# Bilan des établissements

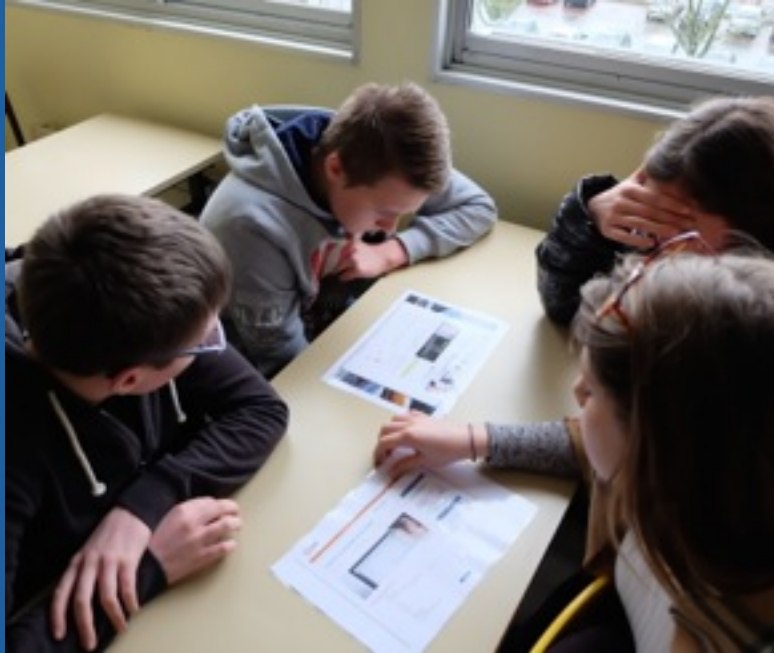
## Le parcours et l'organisation dans l'établissement





# Bilan des établissements

## Le parcours et l'organisation dans l'établissement



- Prise en compte des demandes d'évolution formulées lors du bilan de l'année précédente
- Accompagnement et suivi du référent Ceméa systématisés
- Contenu adapté au public et renforçant le débat
- Les outils des séances sont accessibles pour les enseignants et les jeunes

# Bilan des établissements

## Le parcours et l'organisation dans l'établissement



### A maintenir

- Le principe de référent Ceméa par établissement
- le respect du cahier des charges par les deux parties
- La bonne réception par les établissements des outils pédagogiques du dispositif

### A faire évoluer

- Davantage intégrer le dispositif dans le projet de l'établissement
- Articuler différemment : contenus, démarches pédagogiques, étapes du dispositif

# Bilan des établissements

## L'étape 3 du parcours



### ➤ Aspects positifs

Permet d'approfondir les contenus abordés dans le dispositif

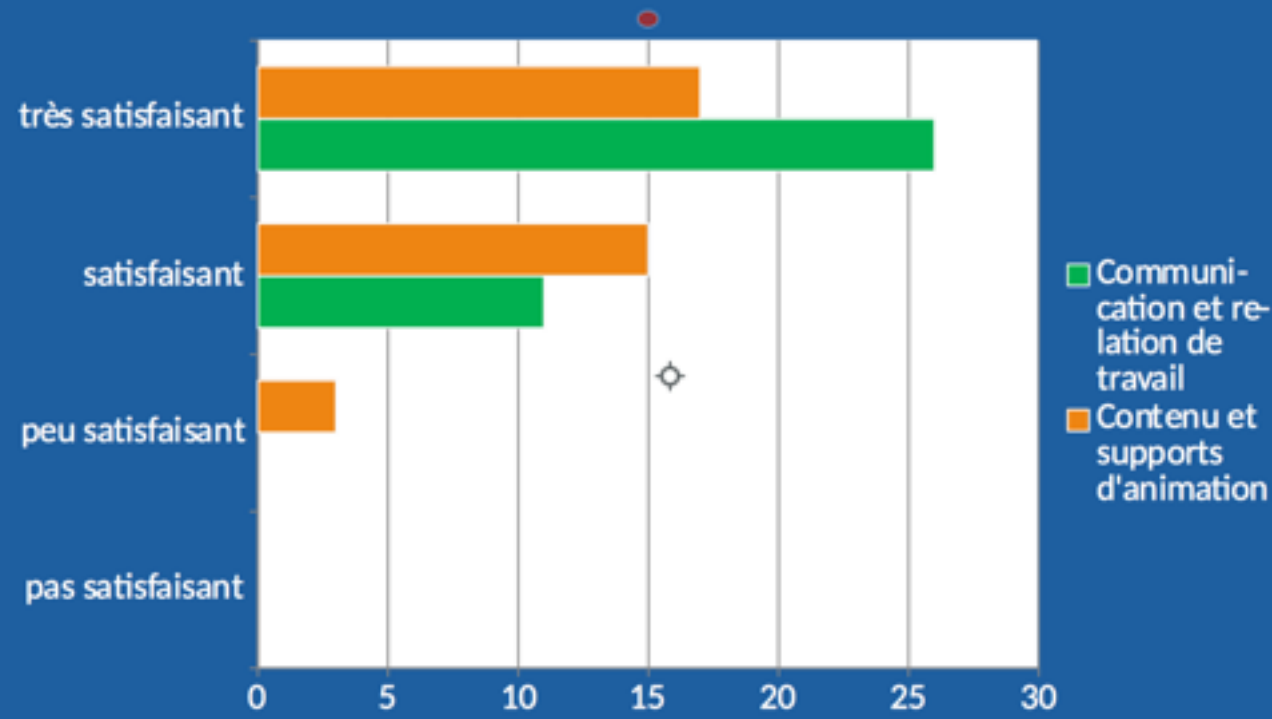
### ➤ À faire évoluer

Nécessité d'impliquer l'équipe éducative dans la mise en œuvre de cette étape

# Bilan des établissements en autonomie,

bénéficiant d'un accompagnement personnalisé

Communication et relation de travail avec le référent Ceméa



Aspects positifs

Disponibilité et réactivité du référent Ceméa

À faire évoluer :

Tenir compte de l'ancienneté de l'établissement dans le dispositif lors des rencontres collectives de début d'année

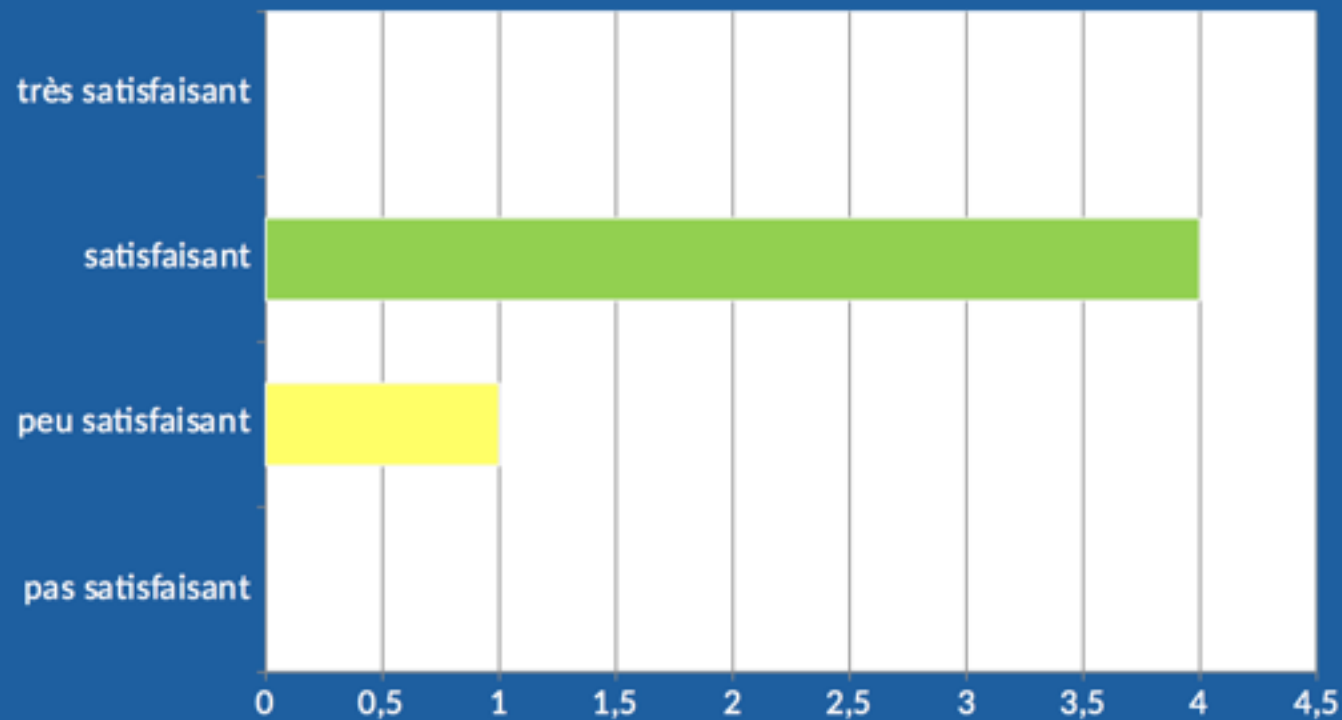


Établissements ayant répondu : 5 sur 8

# Bilan des établissements en autonomie,

bénéficiant d'un accompagnement personnalisé

## Mise en oeuvre de l'accompagnement personnalisé



### Aspects positifs

Mobilisation des élèves grâce au questionnaire de l'étape 1

Accompagnement adapté à la demande des établissements.

### À faire évoluer

Être plus flexible dans la mise en place du dispositif.

Accompagner les demandes spécifiques de l'équipe éducative

# Bilan des établissements en autonomie, bénéficiant d'un accompagnement personnalisé

Quelles sont les conditions de pérennisation de l'action ?

Renouveler les supports d'animation chaque année

Intégrer le dispositif dans le projet de l'établissement

Créer des temps de rencontre entre établissements et personnes formées

Participer aux temps de formation Ceméa

